

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt trois, le vingt et un juillet, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoints, Mmes HOCINE, GIRAUD, LAVERT, VINCENT, MM. SENDRA, VALLO

Absent excusé : Loïc CHEVALIER

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 13 juillet 2023

2023-31/ OBJET : Tarifs des concessions, des cases de columbarium et des cavurnes

M. le Maire rappelle au Conseil la délibération en date du 24 octobre 2014 fixant les tarifs des concessions dans le cimetière.

A l'occasion de la création du nouvel espace cinéraire (jardin du souvenir, columbarium et cavurnes), il propose au Conseil de revoir les tarifs des concessions du cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil, décide à l'unanimité de fixer les tarifs des concessions du cimetière communal, comme suit à compter du 1^{er} août 2023 :

- **Concessions de terrain :**
 - 100 € le m² pour une concession trentenaire
 - 170 € le m² pour une concession cinquantenaire

Soit en résumé :

	Trentenaire	Cinquantenaire
Tombe simple (2 m ²)	200 €	340 €
Tombe double (4 m ²)	400 €	680 €
Caveau simple (2,5 m ²)	250 €	425 €
Caveau double (5 m ²)	500 €	850 €

- **Case de columbarium**
15 ans.....400 €
30 ans.....600 €
- **Cavurne**
15 ans.....200 €
30 ans.....300 €
- **Jardin du souvenir**
Fourniture d'une plaque d'identité avec gravure : 100 €

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS

